

dité et à la boue des champs de Valcartier et de Salisbury-Plains.

Le "Montreal Daily Star" en parlant des chaussures usées par nos vaillants soldats, dit que c'est là plus qu'un scandale, que c'est un crime. C'est la preuve que nous avons dans cette affaire de chaussures—si tout ce qui se rapporte à l'équipement, aux fournitures et aux munitions de guerre avait été traité avec honnêteté je dirais que la critique que nous pourrions faire de ce budget, aurait uniquement pour but d'embarrasser le Gouvernement; ce serait un avantage marqué pour celui-ci, car cette critique lui fournirait l'occasion de faire disparaître tous les soupçons dont nos honorables amis de la droite affirment ne pas avoir entendu parler. Qu'on me permette de dire à mes honorables amis s'ils ne l'ont jamais entendu dire que ce pays entretient des soupçons sur la manière dont se sont données les entreprises d'approvisionnement de guerre. Nous ne violons aucune trêve de parti, nous ne remplissons que notre devoir en montrant au pays ce qui a été fait.

Nous avons voté \$50,000,000 qui ont été dépensés au cours des derniers six mois, et la Chambre doit encore voter \$100,000,000.

Je n'ai pas encore entendu dire que la Chambre n'était pas parfaitement consentante à voter \$100,000,000, et plus, si c'est nécessaire. Mon honorable ami de Renfrewsud (M. Graham) a frappé le clou sur la tête l'autre soir quand il a dit que nous sommes prêts à souscrire des millions pour la guerre mais pas un sou pour l'agriculture. Et cependant, on nous accuse de ne pas être patriotes parce que nous faisons ces critiques et demandons au Gouvernement s'il n'y a pas eu de pots-de-vin dans ces opérations.

Ce sont là des considérations générales. J'ai dit en commençant que je voulais parler au nom d'une ou deux classes en particulier. Je regrette de ne pas posséder les renseignements de l'honorable député qui nous a dit ce soir qu'il était cultivateur. Il a dit qu'il croyait que le Gouvernement avait fait plus pour les cultivateurs du Canada qu'aucun autre gouvernement n'avait fait depuis plusieurs années. Je ne suis pas en état de me prononcer à ce sujet, je ne veux faire aucune critique injuste du Gouvernement au sujet d'aucune question à propos de laquelle il croit agir avec justice. Je ne connais rien de l'industrie agricole dans la province d'Ontario, mais je suis un peu renseigné au sujet de la province du Nouveau-Brunswick.

[M. Copp.]

Je parlerai d'une question en particulier, parce que j'y ai été invité dans plusieurs lettres et télégrammes que j'ai reçus de mes électeurs, qui me demandent de provoquer un débat sur la question des engrais artificiels et des instruments aratoires, sur lesquels les droits seront augmentés par le nouveau tarif déposé par le ministre des Finances. Plusieurs des lettres et télégrammes que j'ai reçu ne viennent pas de mes amis politiques, mais de partisans déclarés du Gouvernement, qui, je suppose, continueront à appuyer le Gouvernement. Je ne veux pas faire ici une critique de partisan.

Je veux appeler l'attention du Gouvernement aussi sérieusement que je pourrai le faire sur l'état des cultivateurs dans ma propre province, spécialement ceux du comté que j'ai l'honneur de représenter, et faire voir de quelle manière ils sont frappés par les droits nouveaux sur les engrais artificiels. Mon honorable ami le ministre des Finances a dit que le Gouvernement avait besoin d'un certain montant de recettes, qu'il avait besoin d'argent, que l'argent était le nerf de la guerre et du pays, et qu'il lui fallait en avoir. Je ne conteste pas cela. Je puis avoir des sympathies pour le cultivateur, mais je crois que les nouvelles dispositions du tarif pèsent trop lourdement sur l'industrie agricole du Canada.

Mon honorable ami de Saint-Jean (M. Pugsley) a parlé l'autre soir des engrais artificiels. Je veux aussi discuter cette question qui est de la plus grande importance pour le cultivateur. J'ai compris que l'honorable député qui m'a précédé a dit que les cultivateurs de l'Ontario n'employaient pas beaucoup l'engrais artificiel, et que son usage n'était pas aussi général dans cette province que dans les Provinces maritimes. Je suis certain que l'on en fait peu d'usage dans les provinces de l'Ouest, parce que le sol de cette province a peu besoin d'engrais pour produire des récoltes. Mais ceux qui veulent trouver leur vie sur les terres des Provinces maritimes, doivent compter presque entièrement sur les engrais artificiels, s'ils veulent avoir de bonnes récoltes. Le cultivateur dans les Provinces maritimes n'a pas des terres aussi grandes que les cultivateurs de l'Ouest. Le cultivateur qui dans le Nouveau-Brunswick possède une terre de 50 à 75 acres est considéré avoir une grande terre.

Celui qui veut trouver sa vie sur 50 ou 75 acres ou même moins, doit compter sur un très grand rendement par acre; conséquemment il lui faut y mettre beaucoup d'engrais. L'honorable député qui a parlé